



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 6 septembre 2016 à 18h.30

- Prend acte des demandes du comité d'organisation du giron des Jeunesses 2017.
L'organisation du rallye des syndics sera faite par la municipalité ;
- Prend acte d'un avant-projet de construction, parcelle des Plattets, propriété de privés ;
- Prend acte du PV no 4 du 25 août 2016, revêtement bitumineux RC 34 Le Muuds-Bassins ;
- Prend acte de la visite ECA du bâtiment cuisine RAB pour le 27 septembre ;
- Décide de définir les nouvelles conditions pour le déneigement ceci en vue de la séance prévue avec les déneigeurs la semaine prochaine. Le déneigement n'aura plus lieu entre 22 h. et 6 heures du matin, sauf exception ou urgences ;
- Prend acte du décompte final de la facture social 2015. Une somme de CHF 492'781.75 est due ;
- Décide de fixer l'ordre du jour du conseil du 21 septembre 2016, à savoir :
 - 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2016 ;
 - 2) Communications du bureau et de la municipalité ;
 - 3) Préavis 9/16 relatif à l'obtention, par la municipalité, d'une autorisation générale de plaider ;
 - 4) Préavis 10/16 relatif à l'obtention, par la municipalité, d'une autorisation générale pour acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés jusqu'à concurrence de CHF 50'000.—par cas ;
 - 5) Préavis 11/16 relatif à l'obtention, par la municipalité, d'une autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles ;
 - 6) Préavis 12/16 relatif à l'obtention, par la municipalité, d'une autorisation pour des legs et donations ;
 - 7) Préavis 13/16 relatif à l'arrêté d'imposition 2017 ;
 - 8) Propositions individuelles ;
 - 9) Divers
- Décide de valider la demande Pocama pour la journée des aînés du 5 novembre 2016 à la salle polyvalente ;
- Prend acte du recours Association Réseau d'accueil de Bassins c/décision de la fondation pour l'accueil de jour des enfants du 27 juin 2016.

Séance levée à 22h.25

La municipalité